



# Micro-mission mobilité

## Pays Pyrénées Méditerranée

« Covoitfrage en PPM : comment passer à l'action ? »

Septembre - Octobre 2025

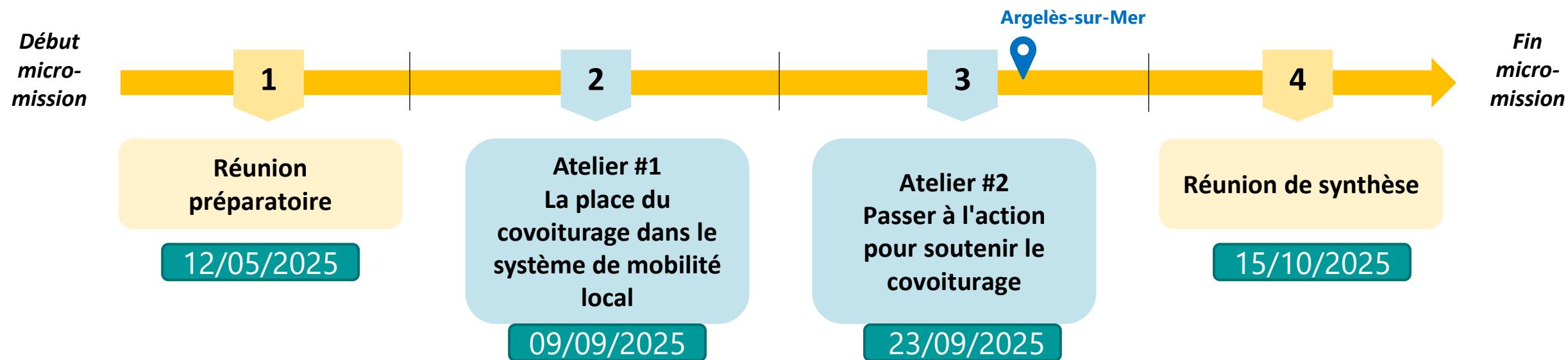
# La micro-mission

## Covoiturage en PPM : comment passer à l'action ? »

### Les participants :

- Laurent Bernardy, vice-président de la CC des Aspres au PCAET, maire de Banyuls-dels-Aspres
- Maya Lesné, vice-présidente de la CC des Aspres en charge de l'aménagement du territoire & du développement durable, maire de Tordères
- Mathilde Guittet, Chargée de mission climat, mobilités et Petite Ville de Demain, CC des Aspres
- Claude Ferrer, président de l'intercommunalité de la CC du Haut-Vallespir, maire de Prats-de-Mollo
- Gisèle Juanole, président de la commission Environnement & Développement durable de la CC du Haut-Vallespir, maire de Lamanère
- Marion Xaudiera, chargée de mission climat et mobilités durables, CC du Haut-Vallespir
- Gérard Pujol, élu délégué, commune de Laroque-des-Albères
- Sophie Dartigeas, chargée de mission Développement Durable et Transition Ecologique, CC Albères Côte Vermeille Illibéris
- Nathalie Regond Planas, vice-président au développement durable et à la transition écologique, CC Albères Côte Vermeille Illibéris et présidente du Pays Pyrénées Méditerranée
- Louise Chasset, chargée de mission living lab et mobilités durables au Pays Pyrénées Méditerranée
- Ariane Lissarrague, chargée de mission covoiturage, Région Occitanie
- Bertrand Buineau, responsable de service Intermodalité Accessibilité nouvelles mobilités, Région Occitanie

# Déroulé de la micro-mission « Covoiturage en PPM : comment passer à l'action ? »



# Les étapes de définition d'un service de mobilité

1

Objectif général du service

2

Définir une solution répondant aux besoins locaux



**Le besoin des usagers**

Quel(s) usager(s) ?  
Quel(s) trajet(s) ?



**Le parcours idéal de l'usager**

**Conséquences sur le service à déployer**

Modalités de réservation ?  
Besoin d'accompagnement ?  
Garantie d'horaire ?  
Sécurité  
Axes  
Points de prise en charge  
Lien avec solutions existantes  
Tarification

3

Passer à l'action

**Plan Régional de Covoiturage**

Quelle réponse peut apporter le Plan Régional de Covoiturage ?

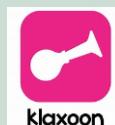
**Opérateurs privés**

Retours d'expérience sur d'autres territoires

❓ Quelles questions poser aux opérateurs ?

**Les actions**

- 👉 Coordination du projet
- 🎥 Animation locale
- 📢 Communication
- 💻 Mise en place d'un outil
- ❤️ Mobilisation des usagers
- 🏗️ Aménagements - infrastructures
- 💰 Recherche de Financements....



<https://go.klaxoon.com/XVDD6GG>

Connaissez-vous  
les types de  
covoitance ?

# LES DIFFÉRENTES FORMES DE PARTAGE DE LA VOITURE



Pour le conducteur



Pour le passager

**L'accompagnement :**  
le conducteur n'a pas d'autres motif de déplacement personnel que l'accompagnement

**Le transport à la demande :**  
prestation de service, préalablement définie (zone / lignes /horaires / tarifs) et déclenchée sur demande

**Le covoiturage :**  
le conducteur effectue le trajet **pour son propre compte** avec son véhicule

**L'autopartage :**  
Mise à disposition de véhicule pour un temps limité

**Il demande un partage de frais ;** s'il est gratuit => conducteur généreux

C'est une recette professionnelle

**Il demande un partage de frais ;** s'il est gratuit => conducteur généreux

Il paie un abonnement et un coût au km

Participation ou non aux frais

Coût au trajet (ticket)

Participation ou non aux frais + commission



**Intervention de la collectivité**

**Organisation du service**  
**Faciliter l'accès pour tous**

**Transport d'utilité sociale**  
**Compétence Sociale**  
*Code des transports - Chap3 - Art.R31.33.1 à R31-33-5*

**Transport à la demande**  
**Compétence Mobilités** (art R3111-2à3)  
Si Desserte locale : Transport d'intérêt local  
*Code des transports – L21-12-1-1*  
Si Desserte du plan régional de transport : Transport d'intérêt régional

**Services de covoiturage** (dynamique, planifié, autostop organisé),  
**Compétence Mobilite** (organisation)  
**Compétence Aménagement** (infrastructures)

**Service autopartage** (L1231-1-14 CT)  
**Compétence AOM** (label)  
**Compétence Aménagement** (places réservées)

**Pour certains ayant droits**

**Mobilité solidaire**

Tarifs  
Mise en relation  
Communication  
Infrastructures

*L.1215-3 du code des transports*

# Caractéristiques des différents types de covoiturage



Le covoiturage dynamique est un covoiturage planifié avec une option en + !

## autostop organisé

Instantanément sur le bord de route sur une répartition zonale ou par logique de ligne  
(en général, pas de rémunération du conducteur)

L'usager se positionne en bord de route, au niveau d'un point d'arrêt aménagé et attend qu'un automobiliste s'arrête.



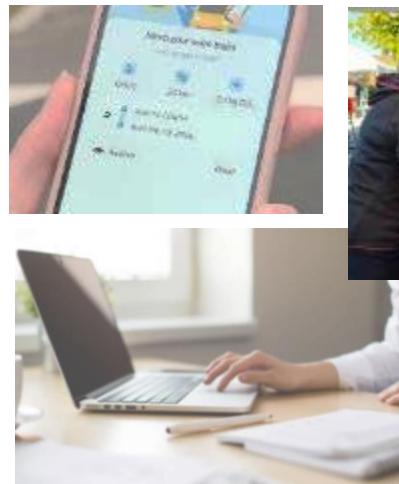
Ligne de covoiturage sans application

## Covoiturage planifié

Service qui permet la prise de rendez-vous

Type : Centrale téléphonique, accueil humanisé, site internet ou application mobile, + ou - locale  
Ligne de covoiturage avec application

Preuve de covoiturage (A) qui permet d'évaluer le service (par une enquête auprès des usagers)



LA  
**ROUE VERTE**

Ligne de covoiturage avec application

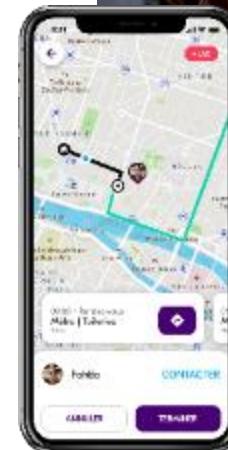
## Covoiturage dynamique

Service qui permet la prise de rendez-vous

Application avec géolocalisation  
Prise de rendez-vous possible jusqu'au dernier moment

L'usager réserve à l'avance son trajet.

Preuve de covoiturage (B ou C) qui permet indemnisation par la Région



mobicoop

KAROS

BlaBlaCarDaily

**REZO  
POUCE**

covoit'ici  
Covoit'GO

# Les principes du Plan Régional de Covoiturage voté en juillet 2022

Un covoiturage  
d'intérêt public  
régional

## Critères

- Respect art 3132-1 du Code des transports.
- Complémentarité de l'offre TC (offre, service, tarification, communication),
- Sécurité,
- Qualité de service dont l'accessibilité,
- Mise en place d'un système d'évaluation

L'intervention  
régionale  
sur  
4 leviers

**1- Services de mise en relation :** Autostop organisé, covoiturage planifié, covoiturage dynamique

**2- Tarification et interopérabilité**

- Convention multi-opérateurs pour reverser la participation de la Région au trajet < 30 km aux covoitureurs (BlaBlaCar Daily; Karos; Mobicoop; Atchoum)

**3- Communication : Charte covoiturage avec liO + kit de communication pour les territoires**

**4- Infrastructures :** Schémas Directeur Régional des Aires de covoiturage (en cours) + BDD Régionale en OPEN DATA

L'accompagnement  
des initiatives locales  
(LOM)

- Micro-missions pour définition du service

**Délégation de compétences**

- Conseils dans le cadre des réponses aux AMI et autres dispositifs

L'évaluation

**L'observatoire**

- Les indicateurs intégrés aux contrats
- Le suivi de l'observatoire national

# Synthèse des travaux précédents

Pratiques actuelles

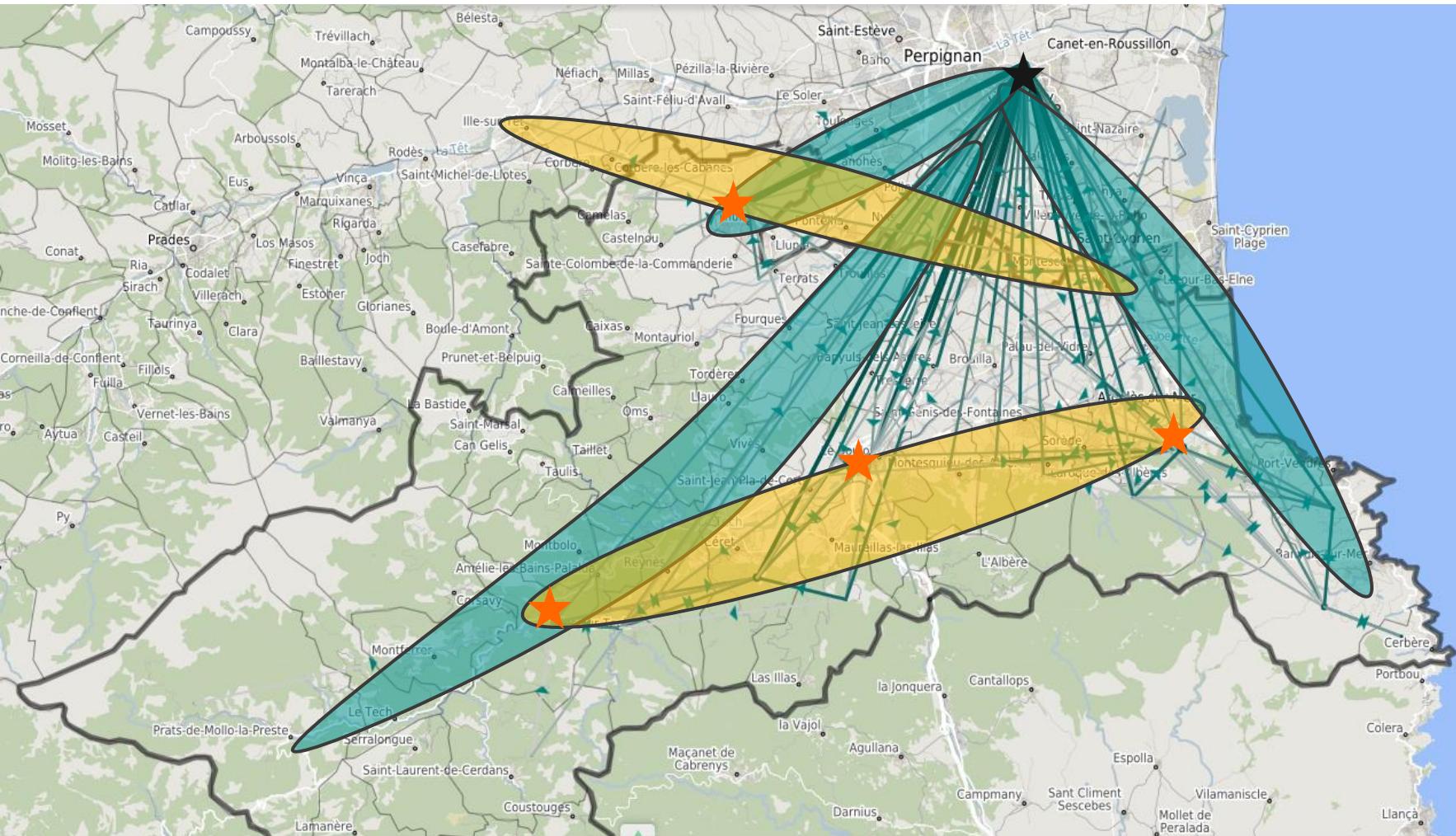
Conclusions des micro-missions  
précédentes

Initiatives locales

# Les principaux axes de déplacements

Comité des Partenaires

Lien avec Perpignan et la ★  
Communauté Urbaine



Attractivité des pôles d'emplois : ★  
Thuir, Céret, Le Boulou, Argelès-sur-Mer notamment

Les axes de déplacements principaux :

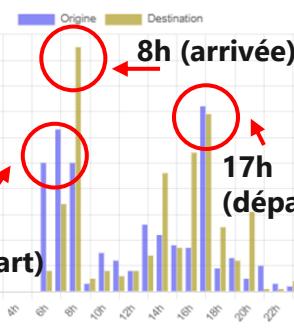
- **Prats-de-Mollo/ Arles s. Tech/ Céret/ Le Boulou/ Perpignan** – complémentarité LR 531/530
- **Espagne/ Banyuls/ Argelès/ Elne/ Perpignan** : travailleurs transfrontaliers/ touristes/ travailleurs saisonniers – complémentarité train
- **Thuir- Perpignan**

Les axes secondaires :

- **Thuir-Elne – Ille-sur-Têt**
- **Céret/ Le Boulou/ Argelès –** complémentarité LR 550

## 7 covoit / jour ouvré en moyenne

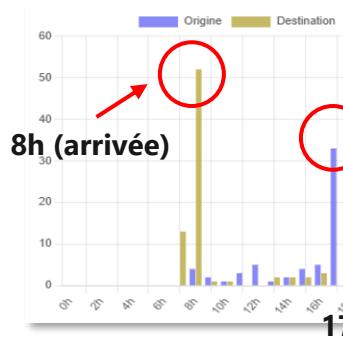
Nom	Nombre
Perpignan - Thuir	305
Fourques - Perpignan	68
Collioure - Fourques	61



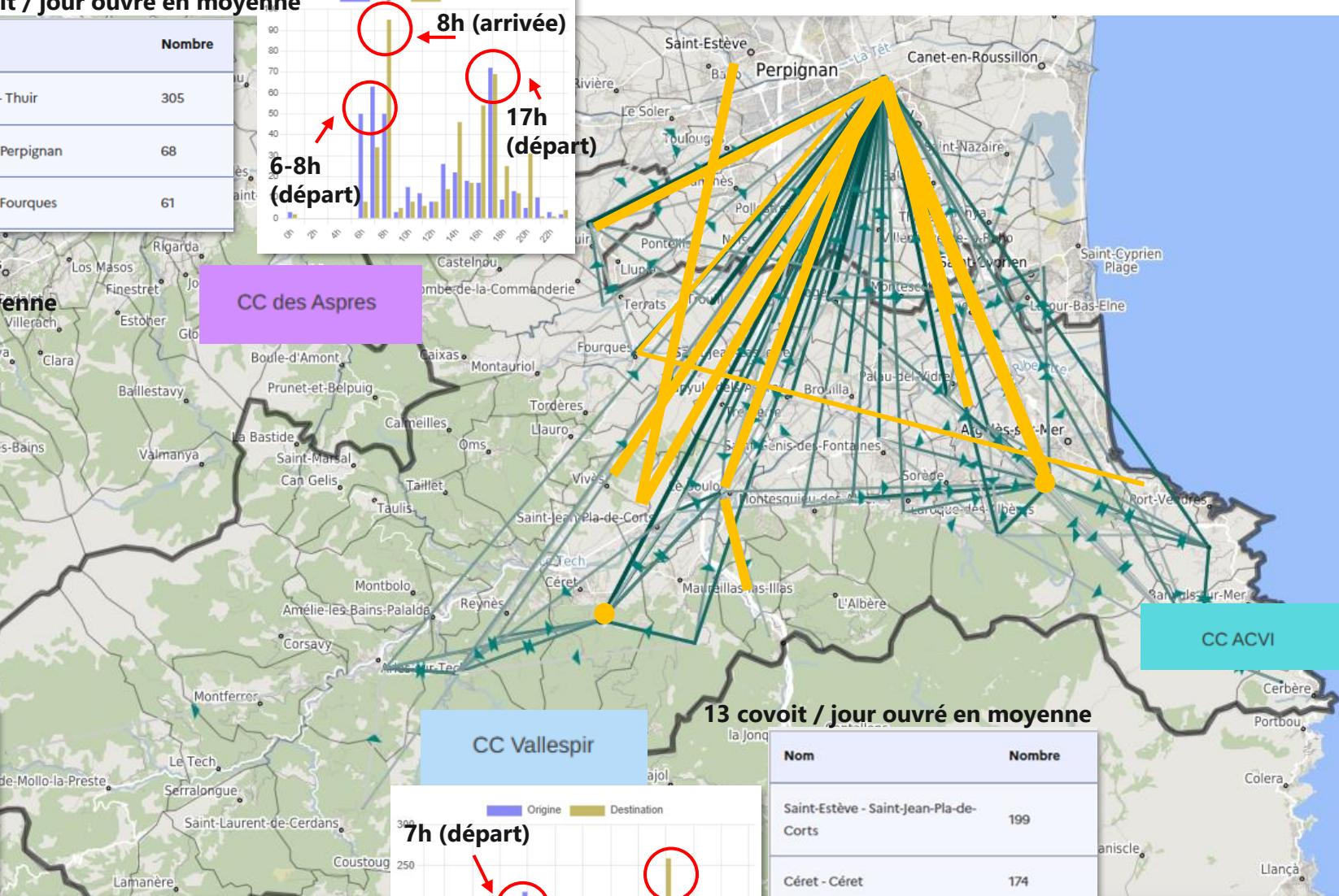
## 1 covoit / jour ouvré en moyenne

Nom	Nombre
Amélie-les-Bains-Palalda - Maureillas-las-Illas	33
Arles-sur-Tech - Saint-Jean-Pla-de-Corts	27
Amélie-les-Bains-Palalda - Saint-Jean-Pla-de-Corts	18
Arles-sur-Tech - Banyuls-dels-Aspres	12

### CC Haut-Vallespir



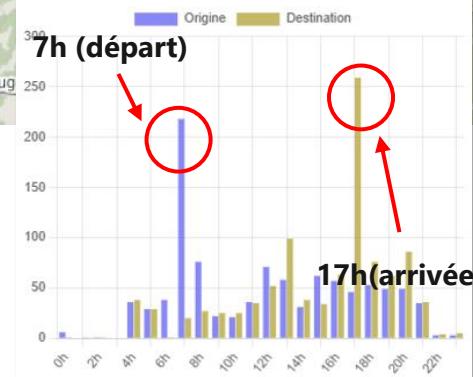
### CC des Aspres



## 13 covoit / jour ouvré en moyenne

Nom	Nombre
Saint-Estève - Saint-Jean-Pla-de-Corts	199
Céret - Céret	174
Perpignan - Vivès	168
Perpignan - Saint-Jean-Pla-de-Corts	142
Le Bouloc - Les Cluses	124
Le Bouloc - Perpignan	102

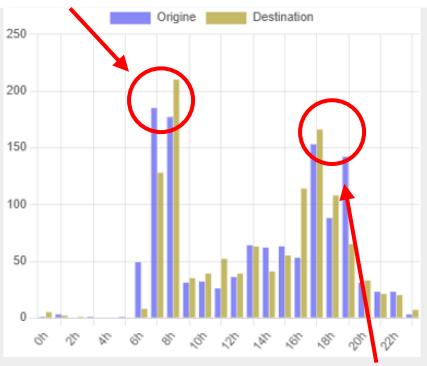
### CC Vallespir



## 17 covoit / jour ouvré en moyenne

Nom	Nombre
Argelès-sur-Mer - Perpignan	673
Elne - Perpignan	128
Perpignan - Saint-André	94
Elne - Saint-Cyprien	88
Argelès-sur-Mer - Argelès-sur-Mer	75

### 7-8h (départ et arrivée)



## Pratiques actuelles de covoiturage

Flux covoiturage (01/01 à 30/06/2025)

(source : Observatoire national du covoiturage quotidien)

# Synthèse des précédentes micro-missions régionales sur le territoire :

## *Les publics cibles du covoitage*



**Les actifs**

CC Haut-Vallespir

CC Vallespir

CC ACVI

> sites d'emplois et ZAE, vers Perpignan, horaires décalés, agents de la Communauté...



**Les demandeurs d'emploi**

CC Haut-Vallespir

CC Vallespir

> France Travail (Céret), ateliers insertion (Arles-sur-Tech)



**Les jeunes et les apprentis**

CC Vallespir

> formations, CFA...



**Les saisonniers**

CC Vallespir

CC ACVI

> Vers la côte



**Les habitants : accès aux services**

CC Haut-Vallespir

CC Vallespir

CC ACVI

> Accès aux services et lieux de culture



**Les seniors**

CC Vallespir

CC des Aspres

// Contrat Local de Santé



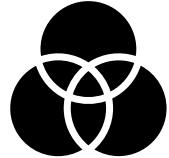
**Les touristes et les curistes**

CC Vallespir

> Stations thermales, randonnée, culture

## Synthèse des précédentes micro-missions régionales sur le territoire :

### *Les pistes d'action en faveur du covoitage*



**Penser les actions  
à l'échelle  
du Pays PM**

CC Haut-Vallespir

CC Vallespir

CC ACVI



**Communiquer sur  
le dispositif régional**

CC Haut-Vallespir

CC Vallespir



**Regrouper  
l'information sur  
les mobilités**

CC Vallespir



**Identifier opportunités  
foncières pour aires de  
covoitage (avec le  
CD66)**

CC Haut-Vallespir

CC Vallespir

CC ACVI



**Travailler avec  
les  
employeurs**

CC Haut-Vallespir

CC Vallespir

# Initiatives sur le covoiturage sur notre territoire (1/2)



## Enquêtes

### *Enquête sur les pratiques de covoiturage en Haut-Vallespir (2024)*

- **6/10** pratiquent le covoiturage occasionnellement, 1/10 quotidiennement
- Pour le **Travail, Loisirs, Alimentation, Services**
- Argument principal : le coût
- **9/10** favorables à un service de covoiturage territorial

### *Enquête sur les pratiques de covoiturage à Tresserre (2023)*

- 30 personnes intéressées par le covoiturage, majoritairement des femmes
  - **40%** ne savent pas où s'adresser
  - 35% intéressées pour une plateforme numérique régionale, 35% s'organisent eux-mêmes
  - A destination **de Perpignan, de l'Oliu**
- => Lignes de covoiturage ?



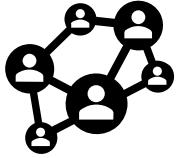
### Aires de covoiturage

**12 aires de covoiturage aménagées avec le Conseil Départemental**



[https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/anonymous-edit/1267509:Uz7HHGFwmBeoRjeo7s\\_idBLm\\_srPPJ8jlhF5VSqOx2I](https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/anonymous-edit/1267509:Uz7HHGFwmBeoRjeo7s_idBLm_srPPJ8jlhF5VSqOx2I)

## Initiatives sur le covoiturage sur notre territoire (2/2)



Mise en relation des covoitureurs

### Cahier de mise en relation des covoitureurs à Tordères

#### Service de covoiturage à Amélie-les-Bains

Solution de Covoiturage Solidaire

Amélie les Bains - Palada - Montalba  
La Station Reine

Pour mieux se déplacer  
Votre commune vous propose une solution de mise en relation entre passager et conducteur pour tous vos déplacements sur et hors du territoire.

NOUVEAU



Atchoum

#### Comment ça marche ?

1

Le passager fait sa demande de trajet soit:

par [www.atchoum.eu](http://www.atchoum.eu)



par téléphone **0 806 110 444**  
prix d'un appel local

sur place

Mairie - 5 rue des Thermes  
66 110 AMÉLIE-LES-BAINS

2

Atchoum met en relation passagers et conducteurs inscrits.

3

Le conducteur est indemnisé par le passager à la réservation en fonction de la distance du trajet et selon les règles du covoiturage.



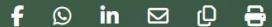
### Information sur les mobilités

Site Internet de la communauté de communes du Vallespir

<https://cc.vallespir.com/se-deplacer-en-covoiturage/>

### SE DÉPLACER EN COVOITURAGE

ACCUEIL SE DÉPLACER EN COVOITURAGE



Projet de services de covoiturage solidaire dans les Aspres (séniors)

### Rupture de l'isolement géographique

Dans le cadre du Contrat Local de Santé

# Définition d'un service de covoiturage

 Objectif général

 Définition du besoin : pour qui et pour aller où ?

 Le parcours idéal

 Mise en œuvre : qui fait quoi ?



<https://go.klaxoon.com/XVDD6GG>

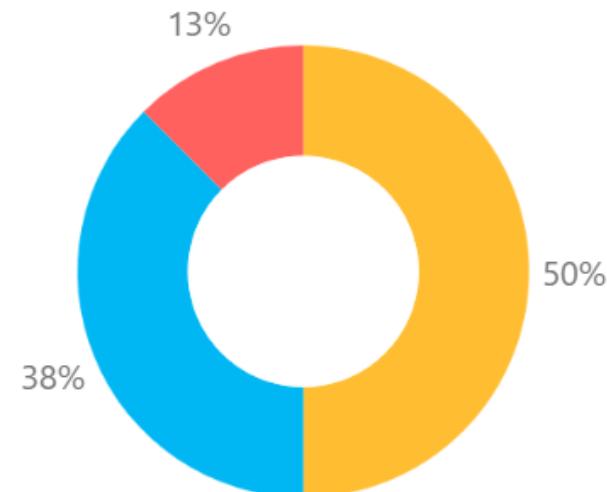


# Objectif général du service

Résultat du sondage réalisés auprès des participants à la micro-mission

**Quel est selon vous l'objectif principal du déploiement d'un service de covoiturage ? (cocher une seule réponse) :**

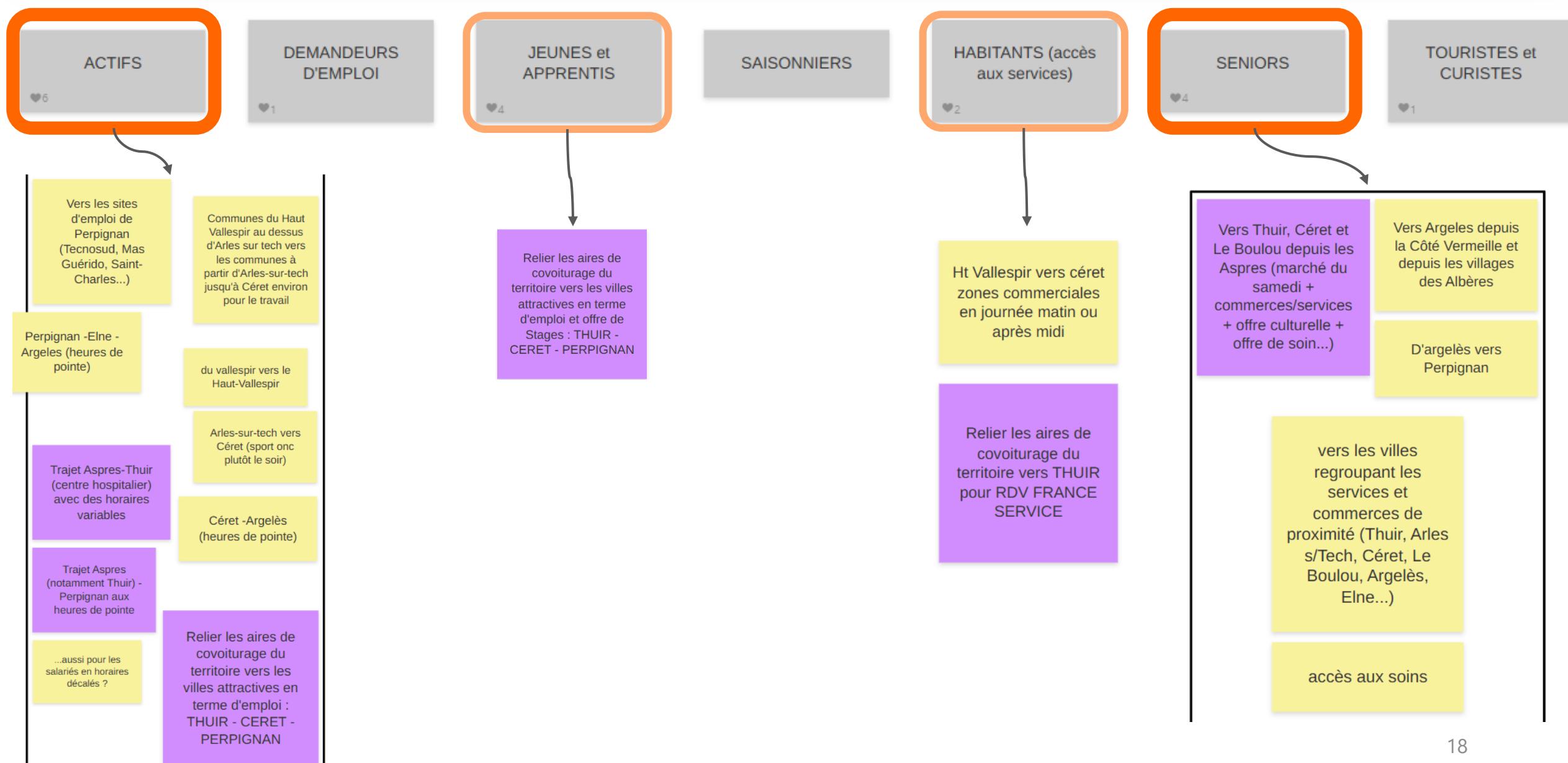
à 0 personne il y a 1 heure



- 50% Rendre service à vos concitoyens, en proposant une solution de déplacement là où il n'y en a pas
- 38% Décarboner les déplacements en proposant une alternative à la voiture individuelle
- 13% Réduire les frais de déplacements de vos concitoyens
- 0% Rendre service à vos concitoyens, en créant du lien social

# Hiérarchisation des besoins des usagers

Les participants identifient et choisissent deux publics-cibles prioritaires : les actifs et les séniors  
Puis les participants précisent les besoins de mobilité en covoiturage des publics-cibles prioritaires





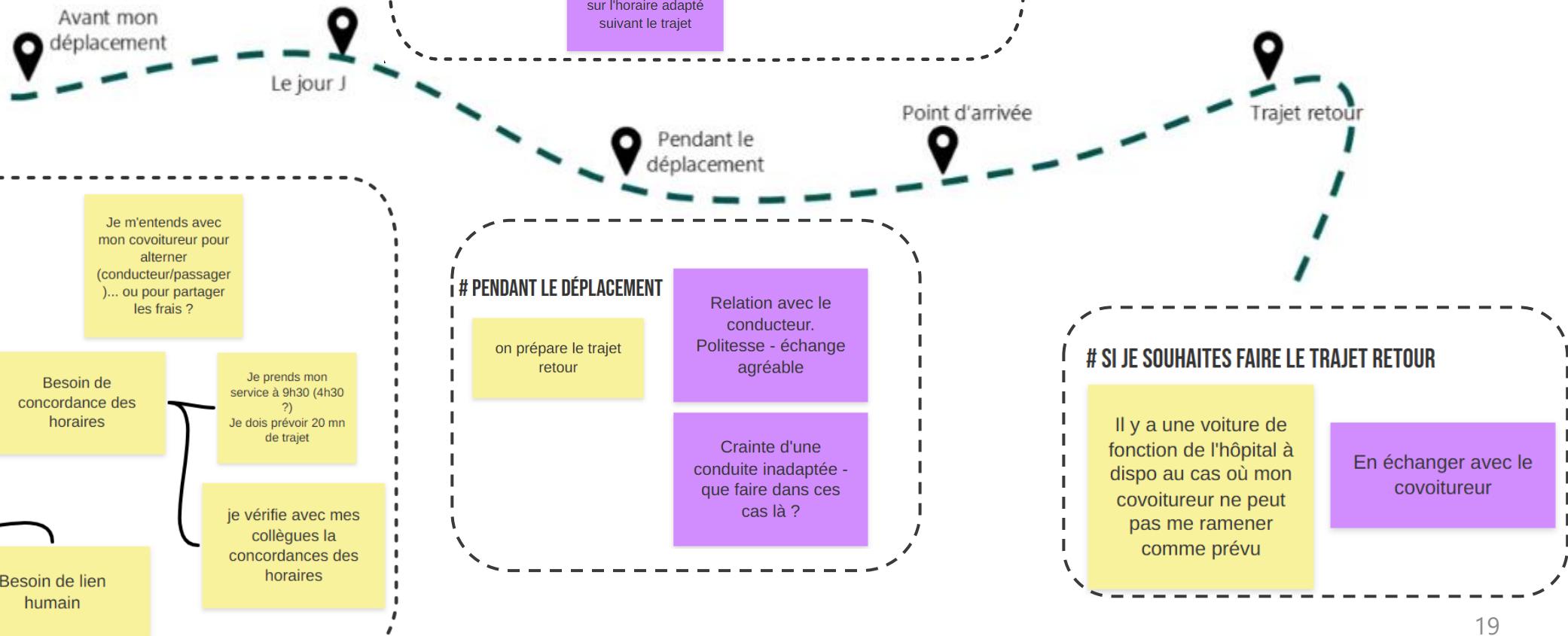
# Parcours idéal : salarié

Les participants décrivent le parcours idéal un usager-cible, étape après étape

## PARCOURS 1



Le cas d'une habitante d'une commune des Aspres qui travaille à l'hôpital de Thuir en horaires décalés (4h30)





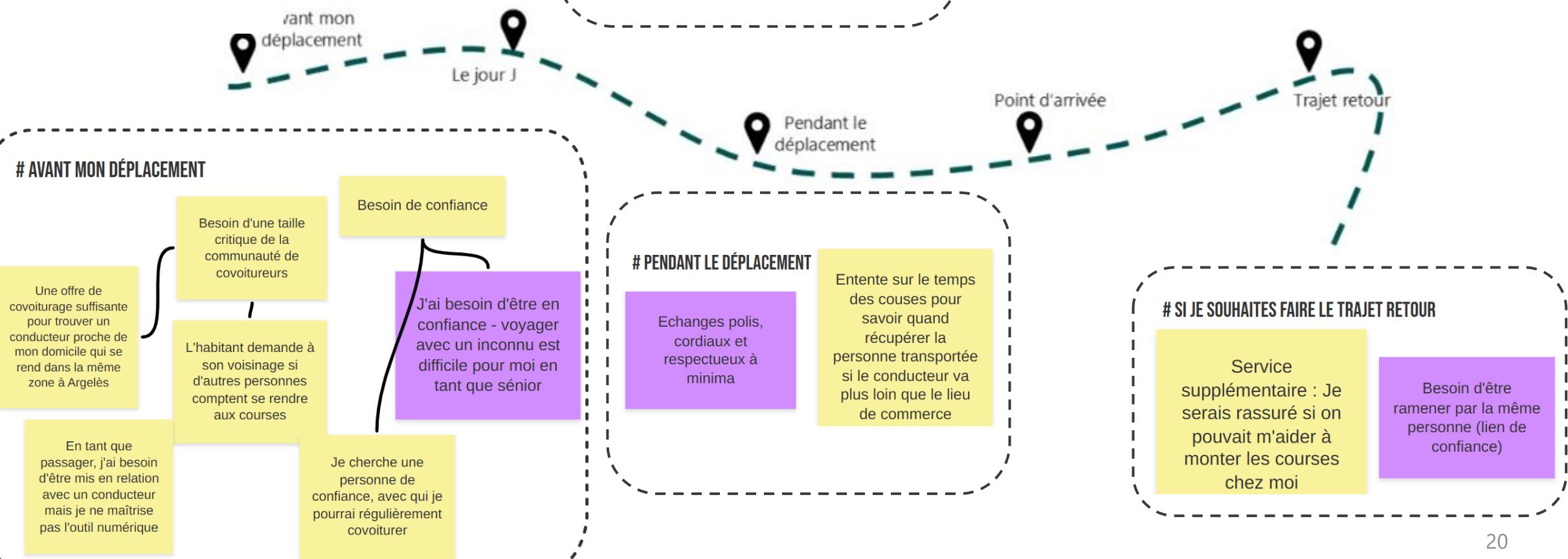
# Parcours idéal : séniors

Les participants décrivent le parcours idéal un usager-cible, étape après étape

## PARCOURS 2



Le cas d'un habitant de Laroque-des-Albères se rendant à Argelès pour des achats, entre 9h et 12h (souplesse)



# Synthèse des besoins par « profil »

Besoin de **réserver à l'avance** un trajet :

- avec des **contraintes horaires fortes** (horaires de travail) ;
- dont le trajet **retour est assuré** (ou au moins une solution "de repli" existe en cas d'annulation du conducteur) ;
- avec des possibilités de pose / dépose **pratiques** (pas de perte de temps)
  - que ce soit sur le lieu de rendez-vous (aires de covoiturage)
  - ou sur le lieu d'arrivée (lieu de travail)

Besoin d'**échanges en amont entre covoitureurs** :

- au sein de mon **entreprise** ou d'une entreprise voisine
- pour garantir une **concordance des horaires**
- pour être **rassurée** (si trajet de nuit par ex) et créer du lien

## Salariée

Besoin de **se déplacer pour faire des achats** :

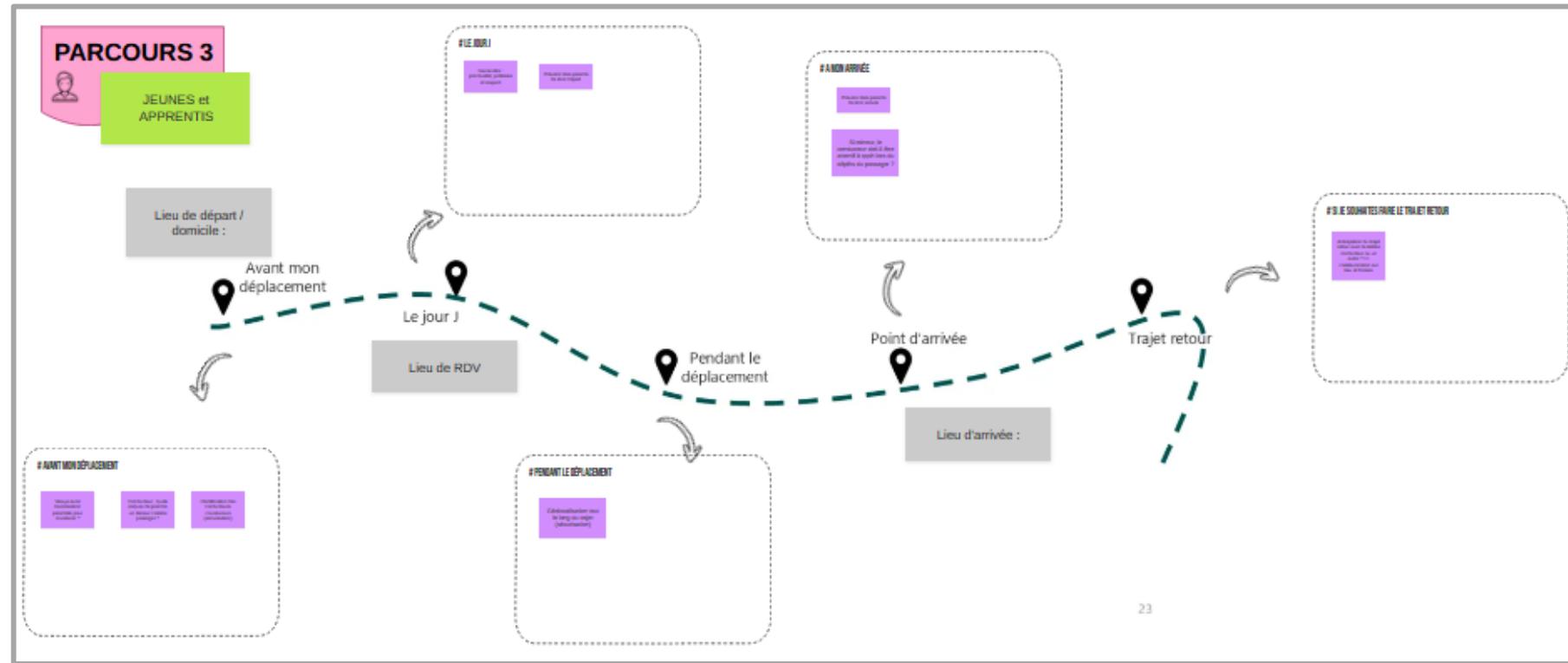
- avec des **contraintes horaires plus faibles** ;
- une contrainte géographique peut-être plus forte :
  - lieu de pose / dépose adapté aux personnes âgées
  - récupération et retour au domicile
- dont le trajet **retour est assuré** (par la même personne) ;
- avec des besoins qui peuvent aller au-delà du déplacement :
  - pour porter des courses par ex

Besoin d'**être rassuré** :

- en ayant **confiance** en la personne qui m'accompagne (contact en amont)
- en étant **aidé sur l'utilisation du service** (aide à la réservation par ex)

## Sénior

# Et les parcours jeunes et habitants ?

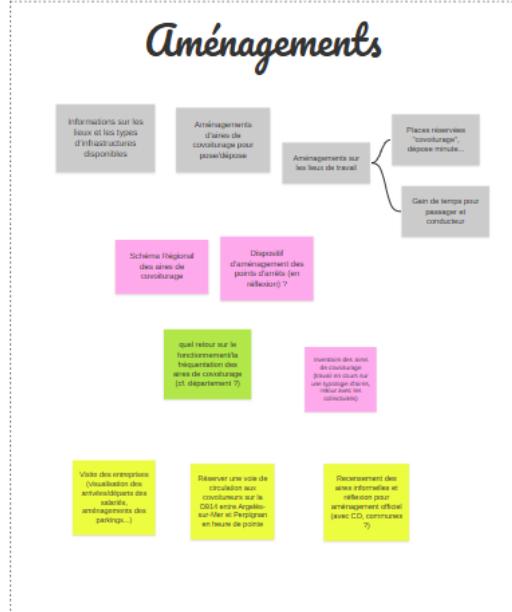
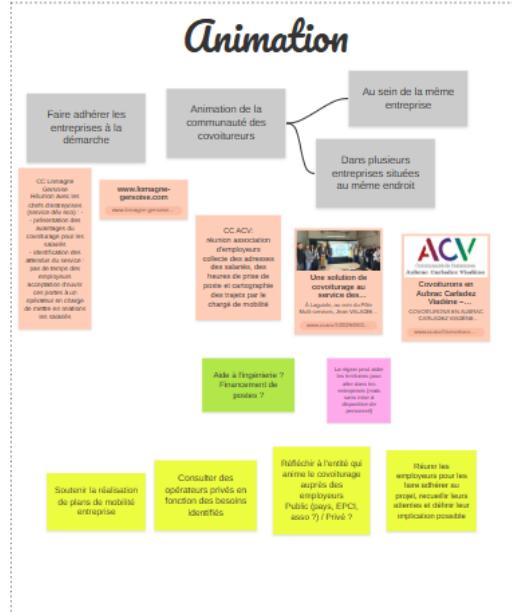
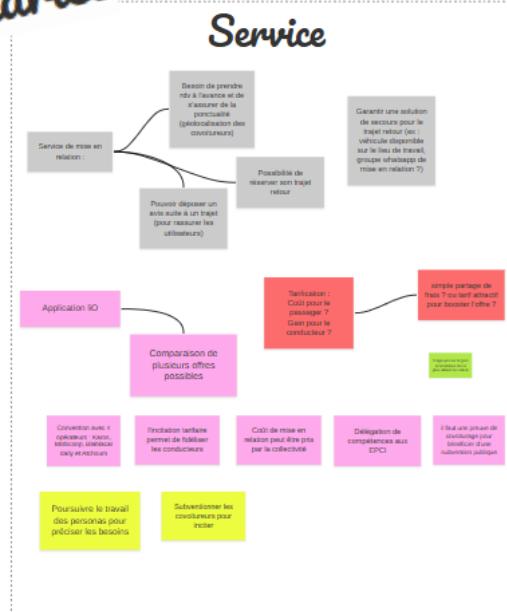


- Un enjeu à poursuivre la réflexion pour ces publics, au-delà de la micro-mission, dans un dialogue partenarial impliquant notamment la Région

# Quel service de covoiturage pour répondre au besoin exprimé ?

Pour chaque public-cible : les points clés du service de covoiturage ont été proposés, avec l'appui du dispositif régional ainsi que des Retours d'expérience d'autres territoires ruraux en Occitanie. Des actions à mener par les collectivités ont été proposées.

Salariée



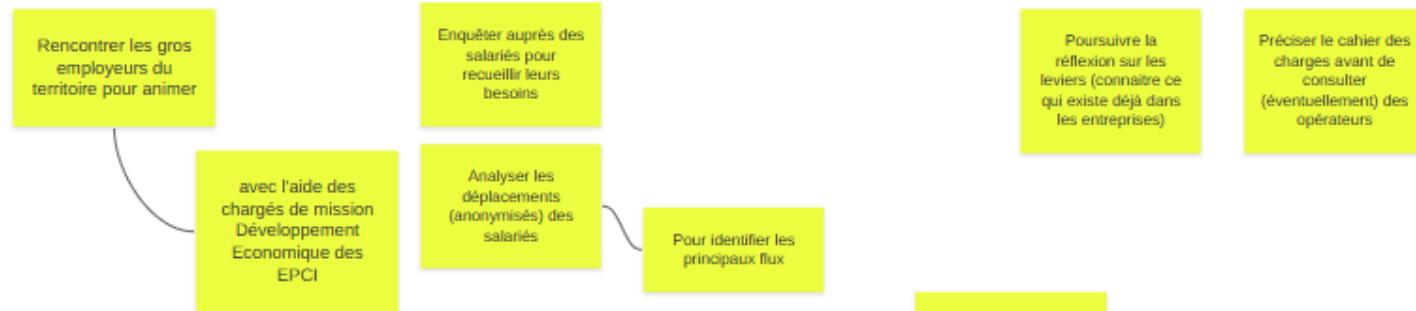
<https://go.klaxoon.com/XVDD6GG>



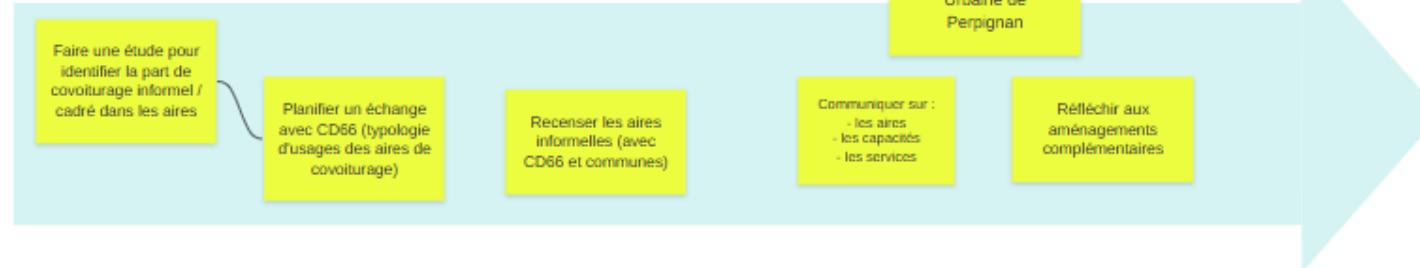
# Passage à l'action

Les participants ont priorisé les actions à mener pour soutenir la pratique du covoiturage à l'échelle du Pays Pyrénées Méditerranée

## Les actions "service pour les actifs"



## Les actions communes



## Les actions "service pour les séniors"



# Cible SALARIES : les pistes d'actions

## Rappel des besoins :

Besoin de **réserver à l'avance** un trajet :

- avec des **contraintes horaires fortes** (horaires de travail) ;
- dont le trajet **retour est assuré** (ou au moins une solution "de repli" existe en cas d'annulation du conducteur) ;
- avec des possibilités de pose / dépose **pratiques** (pas de perte de temps)
  - que ce soit sur le lieu de rendez-vous (aires de covoiturage)
  - ou sur le lieu d'arrivée (lieu de travail)

Besoin d'**échanges en amont entre covoitureurs** :

- au sein de mon **entreprise** ou d'une entreprise voisine
- pour garantir une **concordance des horaires**
- pour être **rassurée** (si trajet de nuit par ex) et créer du lien

## *Aménagements*

- Travailler avec le Département et la Région sur l'**inventaire des aires de covoiturage et mise à jour de la base**
- Mieux connaître la manière dont elles sont utilisées, les aménagements qui y sont prévus
- **Informier sur ces aires** et leurs services
- Réfléchir à des **aménagements sur les lieux de travail**

# Cible SALARIES : les pistes d'actions

## Animation

### Rappel des besoins :

Besoin de **réserver à l'avance** un trajet :

- avec des **contraintes horaires fortes** (horaires de travail) ;
- dont le trajet **retour est assuré** (ou au moins une solution "de repli" existe en cas d'annulation du conducteur) ;
- avec des possibilités de pose / dépose **pratiques** (pas de perte de temps)
  - que ce soit sur le lieu de rendez-vous (aires de covoiturage)
  - ou sur le lieu d'arrivée (lieu de travail)

Besoin d'**échanges en amont entre covoitureurs** :

- au sein de mon **entreprise** ou d'une entreprise voisine
- pour garantir une **concordance des horaires**
- pour être **rassurée** (si trajet de nuit par ex) et créer du lien

### ➤ Mobiliser les salariés et employeurs en allant à leur rencontre en entreprise

- Impliquer les principaux employeurs du territoire, avec l'appui des services développement économique des communautés de communes et des communes (*est-ce que cette animation peut se faire par des agents des EPCI/Pays ou faut-il conventionner avec un opérateur privé ? Le cahier des charges est à préciser ?*)
- Se rapprocher de la Communauté Urbaine de Perpignan (territoire sur lequel travaillent de nombreux actifs)

### ➤ Réaliser une enquête

 pour mieux connaître les déplacements domicile-travail, les besoins des salariés et le potentiel de covoiturage (à partir des adresses anonymisées) - **Tutoriel mis à disposition par la région**

### ➤ Incrire l'action dans

**le contrat opérationnel de mobilité régional** (groupe de travail ; animations , tarification, enquêtes)

# Cible SALARIES : les pistes d'actions

## Rappel des besoins :

Besoin de **réserver à l'avance** un trajet :

- avec des **contraintes horaires fortes** (horaires de travail) ;
- dont le trajet **retour est assuré** (ou au moins une solution "de repli" existe en cas d'annulation du conducteur) ;
- avec des possibilités de pose / dépose **pratiques** (pas de perte de temps)
  - que ce soit sur le lieu de rendez-vous (aires de covoiturage)
  - ou sur le lieu d'arrivée (lieu de travail)

Besoin d'**échanges en amont entre covoitureurs** :

- au sein de mon **entreprise** ou d'une entreprise voisine
- pour garantir une **concordance des horaires**
- pour être **rassurée** (si trajet de nuit par ex) et créer du lien

## Service

- Utilité de **déployer un outil spécifique de mise en relation des covoitureurs ou s'appuyer sur l'existant** ?

L'application liO permettra (en 2026) la comparaison d'offres de plusieurs plateformes

- La **tarification est à préciser** :

- C'est un levier incitatif qui permet de fidéliser les conducteurs
- Possibilité de s'appuyer sur le gain économique de ne plus utiliser sa voiture
- Pour bénéficier d'une subvention publique, il faut une preuve de covoiturage (donc un outil qui géolocalise les utilisateurs). L'utilisation de l'une des 4 plateformes ayant conventionné avec la Région permet de bénéficier de la subvention régionale.

- La mise en place de ce service nécessite une **délégation de compétence** de la Région aux EPCI. Si besoin, accompagnement de la région pour la délégation de compétences

# Cible SENIORS : les pistes d'actions

## Rappel des besoins :

Besoin de **se déplacer pour faire des achats** :

- avec des **contraintes horaires plus faibles** ;
- une contrainte géographique peut-être plus forte :
  - lieu de pose / dépose adapté aux personnes âgées
  - récupération et retour au domicile
- dont le trajet **retour est assuré** (par la même personne) ;
- avec des besoins qui peuvent aller au-delà du déplacement :
  - pour porter des courses par ex

Besoin d'**être rassuré** :

- en ayant **confiance** en la personne qui m'accompagne (contact en amont)
- en étant **aidé sur l'utilisation du service** (aide à la réservation par ex)

Il s'agit plutôt d'un **service d'accompagnement** qui ne propose pas uniquement un déplacement mais un service +++ (prise en charge à domicile, portage de courses...). La mise en relation et la réservation doivent être adaptées à ce type de public.

## Service

- Monter **un kit communal** pour aider à la mobilité des séniors
- S'impliquer dans **la plateforme de mobilité solidaire** portée par le conseil départemental
- Dans le cas d'une rencontre avec un opérateur de covoiturage (entreprise qui propose de soutenir la mise en relation de covoitureurs), préciser les besoins au préalable - possibilité d'être appuyés par les services de la Région (avis CCTP, aide à la négociation)
- Partager le retour d'expérience de la CC des Aspres qui prévoit de contractualiser avec la société *Atchoum*

*N.B. S'il s'agit d'ayants droits bien définis, il n'y a pas d'obligation à faire de délégation de compétence auprès de la Région. Le service peut être déployé sous la compétence « action sociale ».*

# Cible SENIORS : les pistes d'actions

## Rappel des besoins :

Besoin de **se déplacer pour faire des achats** :

- avec des **contraintes horaires plus faibles** ;
- une contrainte géographique peut-être plus forte :
  - lieu de pose / dépose adapté aux personnes âgées
    - récupération et retour au domicile
- dont le trajet **retour est assuré** (par la même personne) ;
- avec des besoins qui peuvent aller au-delà du déplacement :
  - pour porter des courses par ex

Besoin d'**être rassuré** :

- en ayant **confiance** en la personne qui m'accompagne (contact en amont)
- en étant **aidé sur l'utilisation du service** (aide à la réservation par ex)

Il s'agit plutôt d'un **service d'accompagnement** qui ne propose pas uniquement un déplacement mais un service +++ (prise en charge à domicile, portage de courses...). La mise en relation et la réservation doivent être adaptées à ce type de public.

## *Animation*

- Importance de **recruter des conducteurs bénévoles** pour que le service fonctionne
- Il faut accompagner ces usagers dans l'utilisation du service. **Qui va faire cette animation** ? Les EPCI ou un opérateur privé ?

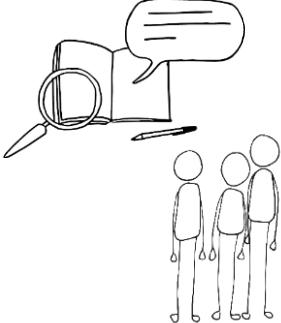
## *Aménagements*

- Actions communes aux autres services de covoiturage concernant les aires
- Avoir une réflexion sur **l'aménagement des centres-bourgs** pour faciliter pose/dépose de personnes âgées ou avec des difficultés pour se déplacer.

# Le passage de relais



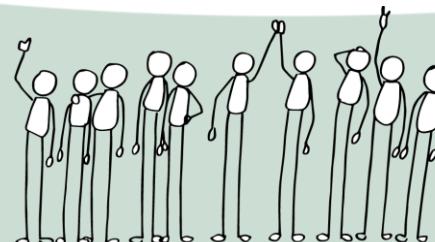
A l'issue du travail collaboratif mené en atelier :

- 
- Préciser les types de covoiturage
  - S'accorder sur les objectifs du déploiement du covoiturage sur le territoire
  - Définir les usagers-cibles prioritaires et leurs besoins
  - Décliner les besoins en actions pour les salariés et les séniors
  - Partager des retours d'expériences d'autres territoires en Occitanie

Retour des participants :



- Apport de la micro-mission ?
- Comment envisager la suite ?



# Les prochaines étapes

- **Partager les conclusions** de la micro-mission au sein des communautés de communes et des instances du Pays Pyrénées Méditerranée (ambassadeurs)
- **Passer à l'action :**
  - Mobiliser les salariés et employeurs en allant à leur rencontre en entreprise / Réaliser une enquête auprès des salariés / Soutenir la réalisation de Plan de mobilité (Inter) Entreprises
  - Suivre et partager les retours d'expérience Atchoum dans les Aspres / Monter un kit communal pour le covoitage des séniors »
- Le Pays PM peut s'appuyer sur le Fonds Vert PCAET : « Animation et accompagnement Mobilité décarbonée »
- Organiser **un point d'étape** sur les actions en faveur du covoitage après les élections municipales (automne 2026)

Pour information : Fonds Vert « Développer le covoitage sur son territoire » ouvert jusqu'au 15/12 :  
<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/developper-le-covoitage-sur-son-territoire-2/>

# Synthèse des échanges en réunion de synthèse

- Les participants expriment l'intérêt de porter à connaissance les résultats de cette micro-mission et les perspectives qu'elle a ouverte aux délégués communautaires.
- Le futur conventionnement de la CC des Aspres avec Atchoum en 2026 (Contrat Local de Santé) constituera une expérience à suivre pour les autres CC du territoire.
- Le Pays Pyrénées Méditerranée propose de continuer à affiner les besoins des usagers, notamment en entreprises pour mobiliser les conducteurs et les aider à bâtir un plan de mobilité inter-entreprises
- Le défi Bicitaf a permis de tisser des liens avec les employés. Il faut continuer à se rapprocher des employeurs (via les pépinières d'entreprises par exemple)
- La CC ACVI a réalisé son bilan carbone et quantifié l'impact des déplacements. Dans le cadre de la poursuite des actions concernant la mobilisation des salariés, il sera important d'y associer également les agents des collectivités.
- La Région confirme l'intérêt d'affiner les besoins des usagers. La mobilisation des usagers en entreprises permettra la massification des flux et donc de l'offre
- L'application liO regroupera en 2026 les offres de trajets de covoiturage des opérateurs ayant conventionné avec la Région (actuellement Blablacar Daily, Karos, Atchoum et Mobicoop, la convention doit être renouvelée en 2026).
- Gestion des comptes usagers pour les passagers en covoiturage :
  - Dans un premier temps, l'usager, s'il souhaite réserver un trajet en covoiturage visualisé dans l'application liO, sera basculé vers l'application de l'opérateur où il devra se créer un compte pour réserver son trajet
  - Des réflexions sont en cours concernant la gestion d'un compte unique.
- Concernant les aménagements, le département va mettre à jour les infrastructures. Les informations seront disponibles ici : <https://www.tourisme-pyreneesorientales.com/aires-multimodales-et-de-covoiturage>
- Financements Fonds vert :
  - Volet PCAET, le Pays Pyrénées Méditerranée est lauréat, une partie de ce financement est dédié à de l'ingénierie. Du temps de travail est donc prévu pour continuer à travailler sur le covoiturage
  - Volet « développer le covoiturage » est ouvert jusqu'au 15 décembre
  - Pas d'information concernant un éventuel renouvellement en 2026

# Retours d'expériences en Occitanie

# Retour d'expérience – CC Aubrac Carladez Viadène



**Une solution de covoiturage au service des entreprises pour faciliter le déplacement des salariés**

**Public cible :** 400 salariés du bassin d'emploi de Laguiole

## Rôle collectivité

- Réunion avec les employeurs du territoire (chargés de mission Mobilités / Développement économique)
- Enquête auprès des entreprises : recueil des horaires d'embauche et des sites de travail de chacune ; collecte des adresses anonymisées ; enquêtes avec heures de trajet , consentements ou non au covoiturage..  
=> Définition des besoins (mini CCTP)
- Audition de 3 opérateurs
- Contractualisation
- Lancement de l'expérimentation

## Rôle opérateur

- Cartographie du territoire et des entreprises (dans leur application)
- Mise à disposition d'un kit communication pour les entreprises
- Communication dans les entreprises
- Offre de lancement pour tester ( gratuité pour les salariés des entreprises engagées pendant 6 mois ) inclus dans le coût )

Pour un trajet jusqu'à 20km :

- Coût de 0,10 € pour le passager
- Gain de 2€ pour le conducteur

Résultats : **480 trajets depuis juin 2025**



# Retour d'expérience – CC Lomagne Gersoise



**Public cible :** 6 800 actifs (88,7% résident dans le territoire)

**Objectif :** répondre à un frein au recrutement, accès difficile au territoire

## Rôle collectivité

- Réunion avec les employeurs du territoire (chargés de mission Mobilités / Développement économique)
- Portage des élus fort
- Petit déjeuner économique avec les entreprises ; présentation de 2 prestataires : Karos et Mobicoop
- Travail avec la Région
- Délégation de compétence
- Contractualisation avec Karos
- Demande de fond vert
- Lancement de l'expérimentation

Pour un trajet jusqu'à 20km :

- Coût de 0,10 € pour le passager
- Gain de 2€ pour le conducteur

## Rôle opérateur

- Cartographie du territoire et des entreprises (dans leur application)
- Mise à disposition d'un kit communication pour les entreprises
- Communication dans les entreprises
- Offre de lancement pour tester (gratuité pour les salariés des entreprises engagées pendant 6 mois ) inclus dans le cout ) 12 000 €/an

**Résultats :** au bout de 5 mois : 81 inscrits; 1485 trajets réalisés  
Au bout d'un an : 15 entreprises partenaires, 15000 emplois ; 300 inscrits ; 114 utilisateurs ( dont les 2/5 covoiturent plus de 5 fois /mois)

# Retour d'expérience – CA Grand Auch



**ATCHOUM EST UNE SOLUTION DE TRAJET SOLIDAIRE ET DE COVOITURAGE.**

**Public cible :** passagers en difficulté souhaitant se déplacer à un moment précis

## Types de trajets :

- Rdv médicaux, courses, activités, loisirs, etc...
- Aller-retour inclus

## Rôle collectivité :

- Réunion avec les relais locaux, associations, usagers
- Portage des élus fort
- Consultation de plusieurs prestataires
- Pas de subvention des tickets mobilité
- Contractualisation avec l'opérateur
- Recherche de co-financeur : financement CAF (50% du coût de la 1<sup>ère</sup> année)
- Promotion du dispositif et communication : flyers, banderoles dans chaque commune, spots radio, réunions publiques dans les communes, présentation dans les relais locaux avec appui technique d'Atchoum en visio, phoning avec les associations (très peu de retours)
- Organisation de permanences en mairies (information + inscriptions)

Subvention à travailler si besoin avec le Département.  
Nécessité de définir les ayants droits.

**Objectif :** répondre aux difficultés de mobilité dans les territoires ruraux, créer du lien social

→ Service plus proche de l'**accompagnement**

## Rôle opérateur :

- Appui technique en visio mais pas en présentiel
- Mailing aux associations du territoire (peu de retours)
- Plateforme web (utilisée par les conducteurs) et centrale d'appel (réservations, mise en relation) majoritairement utilisée par les passagers (âgés et moins à l'aise avec internet)
- Tickets mobilité (à acheter en amont à la Maison France Service ou commande papier auprès d'Atchoum, paiement chèque ou espèces)
- Si un conducteur ne peut pas faire le retour, Atchoum s'engage à réserver un taxi pour le passager (sans surcôt)
- Coût : 30 000€ pour 2 ans

## Coût par trajet :

- Si trajet <34 km, coût de 3,75€ puis 0,11€/km au-delà
- Si service ++ : coût de 3,75€ pour un trajet <11 km puis 0,32€/km au-delà

**Résultats :** Depuis octobre 2024 : 50 usagers inscrits / 10 trajets / 124 km  
Beaucoup de demandes de trajets non réalisés par manque de conducteur.  
**REX d'autres territoires :** nécessité de trouver des conducteurs suffisamment disponibles.  
Les endroits où le service marche sont ceux où quelques conducteurs sont très actifs.



# Retour d'expérience – PETR Comminges Pyrénées et PETR Sud Lozère

**Public cible :** habitants du PETR

**Objectif :** mettre en relation simplement les personnes qui réalisent régulièrement des trajets similaires (groupes type WhatsApp organisés par ligne)



Application **LIANE** : projet porté par un opérateur (financement AMI) et testé sur 2 territoires



agence nationale  
de la cohésion  
des territoires



## Rôle collectivité

- Réunions pour recruter les testeurs
- Recherche de financements
- Demande de Fonds Vert
- Lancement de l'expérimentation

Les covoitureurs s'arrangent entre eux pour les tarifs.  
Pas de subvention Région pour les trajets

## Rôle opérateur

- Développer l'application
- Produire une application libre d'accès

## Résultats :

Les territoires se sont rendu compte que la demande des domicile-travail fonctionnait un peu mais trop précise pour que les trajets trouvent une réponse. S'interroge sur la nécessité de proposer des trajets vers une destination sans poser tout de suite le jour ou l'heure ( trajets non contraints)

**Projet arrêté.** L'opérateur n'a plus de moyens.

# Retour d'expérience – PNR des Grands Causses



## Une expérimentation de Transport d'Utilité Sociale au sein de la communauté de communes Larzac et Vallées (La Cavalerie) : enjeux de vieillissement, précarité, et isolement social

Expérimentation menée par le Parc des Grands Causses et la CC Larzac et Vallée, via AAP TIMS, depuis mars 2015 jusqu'à sept 2026 (lien aussi au Contrat Local de Santé). Aujourd'hui porté par le Parc, à échéance de l'expérimentation, la CC. reprendrait ce service.

**Public cible :** personnes socialement isolées

**Objectif :** offrir un mode de déplacement à de personnes isolées et rompre leur isolement social

### Rôle collectivité

- Centraliser les appels des bénéficiaires, des bénévoles-conducteurs
- Répertorier les besoins de déplacements (date, lieux, besoins spécifiques : mobilité réduite, préférences mail/courrier...pour la facturation),
- Reception des attestations responsabilité civile
- Mettre en contact avec le réseau de bénévoles,
- Receptionner les offres de trajets des conducteurs
- Envoyer des fiches-trajets récapitulant les données clefs
- Millau, Lodève et Saint-Affrique

### Tarification :

- bénéficiaire paie 0,25€/km (tarif social à 0,1€ pour les personnes accompagnées par travail social ou pôle senior...)
- bénévole : cotisation de 27€/an, défraiement de 0,45€/km depuis le domicile (ou le lieu d'emploi...)

### Rôle de l'association Familles rurales

- Suivi « administratif » :
  - rentrer les dossiers d'adhésion
  - Facturer mensuellement et verser les défraiements (pas de lien financier direct entre bénéficiaire et conducteur)
- Communication locale, du fait de la présence de l'association sur le territoire de la CC.

### Résultats :

**22 bénéficiaires** (~80%/90% de seniors, motifs divers : médical, courses, visites amicales, administratif...) **15 bénévoles conducteurs.** Sur les **3 derniers mois, 31 trajets** (2000km), mois d'été très actifs ! (engouement, appropriation: hausse des bénéficiaires sur mai/juin) **Grande satisfaction usagers** (temps d'échange humain, de rencontre sociale, traduction de valeurs/initiatives personnelles via une politique publique) **Développement progressif** par le bouche-à-oreille, via forums, des apéros, affichages, réunion en EHPAD... **Facteurs de réussite** : aller au contact localement (identifier les gens et faire connaître le service) et utiliser un service téléphonique : plus humain/simple.

# Micro-mission

## Contacts AREC Occitanie

Gaëlle LUNEAU Chargée de projets Observatoire et Territoires [gaelle.luneau@arec-occitanie.fr](mailto:gaelle.luneau@arec-occitanie.fr)

JB BAUDIN Chargé de projets Aménagement du territoire [jean-baptiste.baudin@arec-occitanie.fr](mailto:jean-baptiste.baudin@arec-occitanie.fr)